

COMPTE RENDU – REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2015

Tous les conseillers étaient présents.

TRAVAUX DE VOIRIE 2016

La commission voirie a retenu en travaux prioritaires pour 2016 la réfection des voies suivantes :

- Du carrefour RD 104 (cabane des bois) au carrefour de Montméal
- Du carrefour de Montméal à La Combe

Suite au chiffrage du projet par le bureau d'études BEMO qui en assurera la maîtrise d'œuvre, le Conseil Municipal décide :

- De demander une subvention auprès du Conseil Départemental pour le tronçon «carrefour de Montméal à La Combe », qui est la voie la plus dégradée
- De lancer l'appel d'offres sur l'ensemble du projet, pour une réfection en enrobé

La réalisation des travaux sera décidée en fonction d'une part du résultat de l'appel d'offres et d'autre part du montant de la subvention accordée par le Département.

ASSAINISSEMENT DU CROZET PECHER ET DE CHAZOURNE

Le cabinet Géolis a assuré le relevé topographique pour les deux hameaux.

La société BEMO a procédé à l'analyse du résultat de ce relevé et se rendra avec les membres de la commission assainissement sur place le lundi 19 octobre.

QUESTIONS DIVERSES

ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux de remplacement des lampes actuelles par des lampes à plus basse consommation sont en cours.

AIRE DE JEUX LA QUERETTE

Accord est donné pour les travaux suivants :

- Barre de renfort au-dessus du grillage : 580 €, par l'entreprise Sébastien COUCHET
- Pose d'une barrière autour de l'espace de la Querette, sur une longueur de 73 m : 3.577 € par l'entreprise Christophe ROUX

ACQUISITIONS DIVERSES :

- | | |
|--|-------|
| - Deux bancs pour l'espace jeux de boule devant la salle des fêtes | 178 € |
| - Une table pique-nique pour l'espace de la Querette | 206 € |

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE VACHERESSE

Les travaux de curage des lits filtrants seront faits par l'entreprise GALLET Philippe avec l'employé communal.

MATERIEL DE LA SALLE DES FETES

Le nouveau matériel : four à vapeur, four micro-onde et vaisselle sera mis en service prochainement. Une subvention de 2.000 € a été accordée sur l'enveloppe parlementaire du député Dino Cinieri.

REPAS DU CCAS

En raison des élections régionales devant se dérouler les dimanches 6 et 13 décembre prochain, le repas du CCAS aura lieu le samedi 12 décembre.

BALISES STOP ET CEDEZ LE PASSAGE

Les installations prévues ont été réalisées par les services du Conseil Général.